

Réf: Dossier N° : 53624

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ISL GROUPE »****Siège social : BINGERVILLE CITE FEH KESSE, 20 BP 789 ABJ 20**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Aout 2018 reçus par Me KOUAME ASHANTY Notaire, enregistrés au CEPICI, le 30 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ISL GROUPE » .

Objet: le transport terrestre; import-export; la vente de fournitures..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: BINGERVILLE CITE FEH KESSE, 20 BP 789 ABJ 20

GERANT: Madame AKPRO YEI ANNE MARIE EPSE ATTA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23506 du 30/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20417 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

